

LETTR E

N° 36

E D I T O

DES DISCOURS AUX ACTES....

Pour nombre d'observateurs superficiels, l'écologie et la défense de l'environnement seraient à « à la mode » : discours sur le climat, la biodiversité (moins déjà...), l'agriculture bio, etc...

Des films-chocs (Hulot, reportage d'ARTE sur les déchets nucléaires *...), des déclarations ONUsiennes, des documentaires médiatisés font que même au « café du commerce », personne ne peut plus ignorer que ça ne va pas très bien pour la planète. Il n'y aurait plus qu'ALLEGRE pour faire du négationnisme. Tout serait-il dès lors pour le mieux dans le meilleur des mondes ?

Le sommet de COPENHAGUE va être, dans les semaines et mois à venir, le théâtre de surenchères verbales qui tenteront de cacher que nombre de projets locaux sont beaucoup moins présentables. Les décideurs politiques et économiques, en Bourgogne comme ailleurs, aiment bien les tribunes qui leur permettent, en ces temps pré-électorales, de revêtir à bon compte les habits de la défense de l'environnement.

Dans ce numéro :

2
Brèves de France et locales— Copenhague ...

3
ON A RECU -

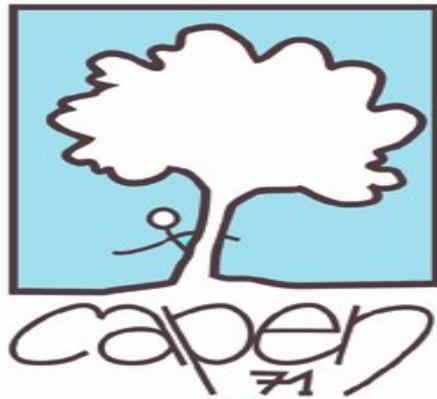
4
LGV - OGM
PEDMA -

5
GRENELLE 2 - Téléphonie / SAONE MOSELLE

6
CONCERTATION

6
A LIRE

6
Réorganisation de la CAPEN



Mais, sur le terrain, les associations constatent le plus souvent que le verbe se traduit rarement dans les faits. L'expression citoyenne des dites associations est d'ailleurs réduite à peau de chagrin : de quoi se mêlent-ils, ces empêcheurs de tourner en rond ?

La CAPEN a donc choisi de participer à deux campagnes d'ONG (Agir pour l'environnement et France Nature Environnement) pour dresser une liste des projets et réalisations récentes climato-incompatibles : la LGV Rhin Rhône, la liaison Saône Moselle, l'A 406, le circuit de Bresse etc...

Après avoir consciencieusement éliminé l'agriculture paysanne pour la remplacer par une agriculture industrielle dépendante de multinationales et de subventions, la FNSEA et les pouvoirs publics sont aujourd'hui incapables de sortir les survivants de l'impasse où ils les ont conduits. Mais cette misère des agriculteurs n'est pas celle de tous : elle profite à quelques uns, qui détiennent le pouvoir. Après son bouquin sur le scandale des

« Celui qui refuse d'engager le combat n'y est pas vaincu. Mais il est vaincu moralement parce qu'il ne s'est pas battu » (F.PESSOA)

FABRICE NICOLINO

BIDOCHÉ

L'INDUSTRIE DE LA VIANDE MENACE LE MONDE

LLL LES LIENS QUI LIBÈRENT

pesticides, le dernier livre de F.NICOLINO soulève un autre lièvre, en rapport avec le problème climatique. Puisque l'agriculture produit trop et mal, le politique doit agir pour qu'il produise mieux : c'est encore possible, mais contraire aux orientations actuelles.

TG

DEBATS & RESISTANCE CITOYENS

- **ALIMENTERRE en S&L : des films sur l'alimentation (voir à l'intérieur)**
- **FESTIVAL du film Nature et Environnement à CUISEAUX - 2 au 7 novembre—Centre culturel et social— <http://festivaldufilmnatureetenvironnement.overblog.com>**
- **Conférence de presse « Points Noirs » - samedi 31 octobre CHALON S/S Maison des syndicats 14 à 17h30 - . CAPEN 71**
- **« Entre Nature et Culture : l'ABEILLE » - Conférence Maurice CHAUDIERE Médiathèque de MACON— Jeudi 12 novembre à 18h30**
- **Autun Morvan Ecologie a 20 ans ! Journée festive le 14 novembre à l'Hexagone à AUTUN**
- **FEST'Nef - Samedi 21 novembre à l'Hexagone— AUTUN**

BREVES DE France et d'ailleurs



OBJECTIF COPENHAGUE

La CAPEN participera à deux campagnes nationales menées dans le cadre des mobilisations mondiales avant le rendez-vous de COPENHAGUE le 18 décembre prochain. Elles visent à des objectifs communs en partant du même constat : face à l'urgence climatique, notre pays, nos régions et autres collectivités se hâtent lentement, tout en multipliant des projets controversés. Quelques réalisations vertueuses mises en vitrine, pour qu'on ne voit pas qu'au 4 coins des territoires, l'asphalte coule à flot pour le lobby routier, les infrastructures de prestige inutiles itou.

France Nature Environnement(*) et Agir pour l'Environnement ont demandé aux associations régionales et locales de leur communiquer une liste argumentée de **travaux et projets climaticides**.

En Bourgogne et Saône et Loire, la première liste envoyée illustre un état d'esprit et une façon de faire de la politique où la parole publique, d'où qu'elle vienne, est rarement en phase avec l'action. Le double discours climatique des décideurs est devenu une posture commune. Une mobilisation citoyenne est nécessaire pour mettre un bémol aux déclarations ronflantes hors réalité.

Pour les associations, toute politique pour le climat, pour être cohérente, doit être transversale et non dérogatoire. Les **sols**, constituant un gigantesque réservoir de carbone, sont pour le moment absents des négociations. Il y a également urgence à intégrer la **forêt** dans le régime de lutte contre les changements climatiques (puits de carbone et plantations industrielles...). Déchets, agrocarburants...d'autres secteurs méritent d'être mieux investigués.

La Bourgogne et le Conseil Régional travaillent à un **Plan Climat Territorial**. En l'état, il affichent des intentions, pas de changement de logiciel. Soutien au nucléaire au détriment des énergies renouvelables, mine de charbon dans la Nièvre, soutien à des infrastructures inutiles, saccageant la biodiversité (LGV RR, Saône Moselle, LINO, RCEA..), manque d'anticipation pour les secteurs forestiers et la viticulture...ou absence d'analyse pour l'agriculture...le travail restant à faire est gigantesque. Le réseau régional des associations s'y colle, avec ses moyens...

(*) FNE sera présente à COPENHAGUE pour représenter ses 3000 associations

www.plansclimatbourgogne.fr

CHASSEURS DANS LES ECOLES

50 associations, dont la CAPEN, viennent d'écrire au ministre Luc CHATEL pour protester contre l'autorisation donnée aux fédés de chasse d'entrer dans les écoles (dès la maternelle !) sous prétexte de « découverte de la faune et de la nature ». Apprendre aux enfants que l'on peut avoir du plaisir à tuer des animaux nous paraît être une singulière approche pédagogique. Rappelons que les associations de protection de la nature ont les connaissances et compétences pour réaliser ces interventions. Que devient le principe de neutralité des services publics ?

Mais où est passée la grippe A ? Que va-t-on faire des dizaines de millions de vaccins ? Vacciner les cochons ? sos.planete@terresacree.org

FILMS ALIMENTERRE

- ⇒ 23 octobre— ancienne gare GIVRY
- ⇒ 3 novembre Axel CHALON S/S 20H
- ⇒ 5 novembre La Pallette TOURNUS 20H lescolporteurs@laposte.net

BREVES DE REGION ET DU DEPARTEMENT

CIRCUIT DE BRESSE/ Assises du bruit à SAGY (organisées par VNEBR et la CAPEN)

Une dizaine d'associations venant de toute la France des circuits a planché sur la rédaction d'une **déclaration commune**, précisant les revendications des victimes du bruit de ces circuits, fonctionnant souvent comme des zones de non-droit. Outre les ministères concernés, cette déclaration sera envoyée aux préfetures, ainsi qu'au Conseil National du Bruit, qui avait reçu une délégation le 9 octobre 2009. Cette déclaration émet un certain nombre de propositions concrètes pour garantir, tant que faire se peut, la tranquillité et la salubrité publique. L'action conjointe de ces

associations regroupées dans un réseau (le RAB, réseau anti bruit) devrait permettre la prise en compte de cette problématique dans le Grenelle, ainsi que dans la concertation ouverte dans les **Plans régionaux santé/environnement**.

Parmi les préconisations, figure « *qu'afin d'améliorer la tranquillité publique, l'utilisation des circuits soit interdite les dimanches et jours fériés* ».

D'autres assises se tiendront l'année prochaine dans un lieu à préciser.

Le circuit de Bresse a été inscrit par la CAPEN dans les sites climato-incompatibles.

Un **dossier sur la législation du bruit** est disponible à la CAPEN

AG de VNEBR le 11 décembre

Une circulaire s'intéresse aux anciens sites miniers d'AREVA—Et la Saône et Loire ?

Cette circulaire, datée du 22 juillet, envoyée aux préfets concernés, co-signée par l'autorité de sûreté nucléaire (ASN), demande de mieux prendre en compte les éventuelles conséquences

écologiques des anciens sites miniers d'uranium. Les préfets doivent demander à AREVA d'assurer l'innocuité de ces sites, notamment en menant des études d'analyses de l'impact à long terme des **pollutions radioactives**, ainsi qu'en approfondissant les connaissances concernant chaque site. Dans le cas où les stériles ont été utilisés dans le domaine public, leur localisation doit être précisée en vue de protection éventuelles. Enfin la circulaire demande d'assurer la transparence en associant les acteurs locaux.

Rappelons que pour la Saône & Loire, il n'y pas que le site de GUEUGNON, et que nous sommes en attente de données pour le site d'ISSY L'VEVQUE, voire celui de GRURY.

Coté concertation, la préfecture avait parlé de visites auxquelles seraient invitées les associations. On attend toujours...

« **DECHETS : LE CAUCHEMAR DU NUCLEAIRE** »

Www.arte.tv/dechetsnucleaires

P U B

- ⇒ **SALON MARJOLAINE—7 au 15 novembre 2009 PARIS Parc floral**
- ⇒ **29 novembre à NANTON (71) 15h— Salle des Fêtes—Film et débat sur les OGM**

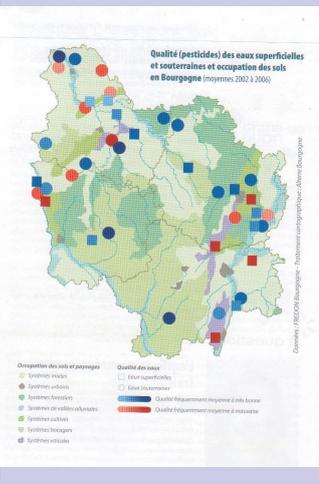
ON A RECU

REPERES N°51

Périodique d'Alterre Bourgogne

Dossier sur « Les pesticides au quotidien : maîtriser le risque, changer les pratiques »

www.alterre-bourgogne.fr



- [Associations en danger !asso-en-danger@ldh-france.org](http://www.asso-en-danger.org)
- **Pour réfléchir sur la décroissance :**
www.europedecrois

LA LETTRE EAU N° 48— Revue de F.N.E

Avec essentiellement 2 dossiers :

⇒ le **schéma national des données sur l'eau (SNDE)**

Il existe un Système d'Information sur l'Eau (SIE) portant sur l'état des milieux et des pollutions., dont la logique est celle de la directive cadre européenne (DCE). C'est un outil qui doit favoriser la participation du public et la prise de décision à tous les niveaux, couvrant les services publics d'eau et d'assainissement. L'ONEMA en assure la coordination technique.

⇒ **Consultation sur les SDAGE : les Chambres d'Agriculture, acteurs impossibles du développement durable ?**

Si les représentants majoritaires des agriculteurs font semblant d'approuver les objectifs des SDAGE, ils s'opposent sur le terrain et en

coulisses à toutes les mesures qui permettraient de les atteindre ou au moins de s'en approcher.
Contact : eau@fne.asso.fr

AOMSL Infos - 2e semestre 2009 -

« L'AOMSL, à travers ses adhérents et employés s'est développée, structurée, elle participe à de nombreuses études de terrain (enquêtes, STOC, Atlas...). Elle exploite ses données grâce à un logiciel spécial et s'est engagée dans des actions de protection des espèces et des milieux ; que ce soit par le biais juridique (dates de chasse, espèces dites nuisibles) ou directement sur le terrain (protection des busards, suivis des sites de nidification...) »

Connaître et protéger, communiquer et informer...

L'AOMSL vous propose des conférences les vendredis soir à 18h 30 au local de CHALON S/S, Pôle associatif Langevin .

Contact : aomsl.ornithologie@wanadoo.fr

LA LETTRE DU CNIID

(Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets)
L'incinération n'est pas une énergie renouvelable ! Elle produit des gaz à effet de serre, freine le développement de la prévention, le recyclage, la méthanisation et le compostage... www.cniid.org

BOURGOGNE NATURE
Revue scientifique sur la nature
Site : www.bourgogne-nature.fr

TRAME VERTE ET BLEUE

Outil d'aménagement du territoire, la TVB doit permettre de maintenir et de rétablir les continuités écologiques nécessaires au fonctionnement des habitats. Elle doit garantir à long terme les capacités d'évolution des espèces, notamment dans le contexte de **changement climatique**.

Fixée dans l'art.26 de la loi 2009-967 du 3 août de la mise en œuvre du Grenelle, elle doit être intégrée à toutes les échelles des politiques territoriales et dans tous les secteurs d'activités.

Chaque acteur territorial, chaque association aura un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la TVB.

FNE appelle à une mobilisation collective, à l'audace politique et aux innovations que cet objectif appelle.

www.fne.asso.fr

Plan régional santé environnement - 2

A la suite d'une première initiative en 2004, le Grenelle a confirmé la nécessité d'élaborer, au niveau national et régional, des plans d'actions pour limiter l'impact des facteurs environnementaux sur la santé. La CAPEN a déjà participé à plusieurs réunions, tant au niveau régional que départemental.

Six groupes de travail ont été mis en place pour « faire porter leurs efforts sur l'identification des priorités régionales, la formalisation des propositions d'objectifs et d'actions... » Un comité de pilotage doit analyser et valider ces travaux.

En 2005, la CAPEN intervenait au CESR (*) pour rappeler quelques évidences, carences et autres contradictions : pesticides, amiante, ondes électromagnétiques, bruit, dioxines des incinérateurs, alimentation..autant de champs peu ou mal investigués, faute d'une volonté et d'une recherche suffisantes. La CAPEN faisait quelques propositions pour une prise en compte de la santé environnementale par les collectivités.

Une particularité de notre position est de **ne pas dissocier la santé environnementale d'un environnement socio-économique dégra-**

dé. Ainsi la loi Hôpital Patients Santé Territoires (Bachelot) qui nous engage dans une braderie des problèmes de santé considérés comme « non rentables », pose des problèmes d'accès aux soins...

La santé au travail, en milieu scolaire font, à note avis, partie du phénomène de régression de la santé environnementale et de l'émergence de santé qui concernent des populations fragilisées par leurs conditions de vie.

Vous serez tenus au courant des propositions de la CAPEN par cette lettre, mais vous pouvez aussi faire part de vos suggestions.



NI NUCLEAIRE , NI EFFET DE SERRE ...COLMAR : DEMOCRATIE BAFOUEE !

- www.dont-nuke-the-climate.org

- www.sortirdunucleaire.org



R.C.E.A

POUR UNE RCEA PUBLIQUE ET GRATUITE

La CAPEN a déjà fait connaître sa position et ses propositions, envoyées aux associations et élus se mobilisant sur ce sujet, reprises par certains médias. Pour l'heure, le fond de la problématique n'est que peu abordée, à l'exception du « collectif usagers et salariés RCEA ». Lequel nous fait parvenir les informations suivantes : « La saisine de la Commission Nationale de Débat Public pour le débat/consultation publique et sa privatisation éventuelle pourrait intervenir fin octobre, la CNDP disposant

de 2 mois pour le choix de la procédure. »

Le collectif recommande de préparer d'ores et déjà des courriers argumentés à la CNDP afin d'éviter une « orientation » du débat et de choix des questions ne se basant que sur le caractère « inéluctable » de la concession au privé. « Il s'agit d'éviter à tout prix les questions favorites des pro-autoroutes : où voulez vous mettre les péages ? ».

La CAPEN est favorable à un **débat public**, ouvert à toutes les options, et pas seulement à celles proposées par les députés NESME et VOISIN. Elle s'étonne de la participation financière admise par le Conseil Régional, alors que cela ne relève pas de sa compétence et que ses finances

sont dans le rouge.

Notre Confédération, favorable à la sécurisation de l'axe relevant de la responsabilité de l'Etat, demande que l'on réfléchisse simultanément aux causes de cet engorgement routier : abandon du fret ferroviaire, déshérence de transports publics efficaces dans l'Ouest de la Bourgogne... La CAPEN est favorable à des prises de position communes renforçant la cohérence de nos interventions auprès des « décideurs », qui agissent en coulisses.

Nous avons inscrit le projet autoroutier de la RCEA dans les projets grenello-climato-incompatibles.

LGV : CONSULTATION ET MOBILISATION

Le préfet de région Franche Comté, coordonnateur pour le dossier LGV Rhin Rhône, a clos la phase d'études préliminaires et lancé une **consultation officielle** pour une période de 2 mois (9 octobre/9 décembre), concernant la branche Sud.

Le dossier reçu présente la synthèse et une cartographie des études préliminaires présentant un fuseau « privilégié ».

Bien entendu, le « collectif des 3

Bresses », regroupant les comités locaux et les associations opposées **à tout projet de LGV, proposant en alternative l'optimisation de l'existant**, vont proposer un front commun en participant à cette consultation. Il se réunira **à SEILLERES (39) le 14 novembre**. Il a déjà décidé de persévérer dans l'organisation de réunions publiques dans les communes du tracé, d'accentuer l'information et la pression sur les élus concernés. La préparation

d'une grande manifestation n'est pas à exclure.

La SNCF ayant sorti une « étude carbone » opportuniste et farfelue (avec la complicité de l'ADEME) sur la branche Est, nous y avons répondu, confirmant notre volonté de mettre la LGV dans les « projets climaticides ».

Contact : christian.guillot@wanadoo.fr



Contacts :

collectif71ogm@yahoo.fr
www.infogm.org

⇒ Réunion le 4 novembre 20h local de la Conf' à TOURNUS

⇒ **REUNION OUVERTE** des collectifs départementaux à **AUTUN le 28/11**

DECHETS - PEDMA 71 : PLAN DE PREVENTION

MIEUX T'ACHETES, MIEUX TU TRIES, MOINS TU PAIES !

Le vote du PEDMA au CG était l'étape indispensable...avant l'enquête publique. Il nous faut rester vigilants : le lobby des incinérateurs est inquiet pour ses rentes de situation non compatibles avec la prévention.

FNE s'est déplacé en S&L pour rencontrer les associations et le CG. Elle

lance un dispositif d'accompagnement pour le développement de démarches concrètes de prévention des déchets (2009:2012). La CAPEN s'est engagée à participer à ce Plan .

Une **session de formation** pourrait être mise en place en janvier 2010, à Mâcon, sur ce plan de prévention, en y associant les associations de consommateurs.

Contestant l'utilité et la fiabilité du tri mécano-biologique, la CAPEN a indiqué qu'elle souhaitait deux initiatives impor-

tantes montrant la bonne volonté politique en matière de réduction à la source :

- une ou plusieurs expériences pilotes de **pesée embarquée**, servant d'exemple pour étendre ce qui constitue à nos yeux la meilleure incitation à la réduction des déchets
- une ou plusieurs expérimentations portant sur la gestion des déchets en milieu urbain et habitat collectif.

La CAPEN s'est également dite disposée à organiser des soirées-débats sur la prévention.

Contact chargée de mission FNE :
anne-flore.mullie@fne.asso.fr
Contact CG : v.badet@cg71.fr



UN PLAN DEPARTEMENTAL BIENVENU , A AMELIORER PROGRESSIVEMENT PAR VOS REMARQUES ET SURTOUT VOS PROPOSITIONS EN MATIERE DE PREVENTION, AVEC FNE

SAÔNE MOSELLE et SAÔNE RHIN

.Plusieurs projets de « Grand Canal » reprenne vie, alors même que la protection de l'environnement est dans tous le discours ! Avec comme argument principal que ce serait devenu du « développement durable »...

Les projets « SAONE MOSELLE » ou « SAONE – RHIN » (à travers la Hte Saône ou le Doubs) ont été ressortis des cartons par des lobbies d'élus et d'associations soutenues par les CCI,

(comme voie d'eau 2010).

Ces pressions, exercées notamment lors du Grenelle, ont abouti à des études, puis à des programmations de débats publics en 2012. Les 2 projets sont en concurrence.

Impossibilité de répondre à la pénurie d'eau, inutilité socio-économique en période de crise, impacts majeurs inévitables sur les écosystèmes, l'analyse des 2 projets montre qu'ils ne répondent

pas à la notion d'utilité publique ou de développement soutenable.

Comme pour la LGV du même nom, nous ne pouvons que préconiser l'alternative ferroviaire, optimisant le réseau actuel et répondant aux besoins du fret, que l'on est en train de saborder. Nous demanderons une étude comparative en terme de coût écologique et d'efficacité logistique.

svdv@wanadoo.fr



A.G de Saône & Doubs vivants le 28 novembre
À DOLE (39)

GRENELLE 2 : LA NOUVELLE GOUVERNANCE ECOLOGIQUE ?

1—La concrétisation au niveau régional de la modification de la composition du CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) est en cours. Les CESR devraient comprendre un pôle environnemental renforcé comprenant pour partie des associations agissant dans le domaine de l'environnement.

2- Responsabilité sociale et environnementale : l'article 84 prévoit qu'en cas de faute avérée, la société mère pourra être reconnue responsable d'une filiale : elle devra prendre en charge le financement des réparations de dommages écologiques

TELEPHONIE MOBILE & WIMAX

ANALYSE DES DOCUMENTS DU CONSEIL REGIONAL

L'opération WIMAX en Bourgogne, menée par la société *Altitude Infrastructure* en délégation de service public, appelle les commentaires suivants :

1- Passer de 60% de bourguignons connectés à plus de 2Mbs à 92% de couverture (30% « d'amélioration »), alors que 95% de ces bourguignons sont déjà connectables à l'ADSL selon France Telecom, ce n'est pas sérieux

2- Le WIMAX est-il performant et bon marché en comparaison de l'ADSL ? L'offre Internet + téléphone devrait être comprise entre 20 à 40 euros/mois. En fait, là où Altitude est implanté, le prix est de 39 euros sans téléphone (- de 2Mbs). Il faut payer 100 euros de caution, 100 à 200 en frais d'antenne. En Bourgogne, on aura WIBOX, dont les arrêts de fonctionnement sont prévus d'origine, alors que le filaire est plus fiable. Le Conseil Régional se transforme en agence de pub pour Altitude ...

3- Qui auraient été les bons candidats au haut débit ? Les vraies victimes de la fracture numérique, non éligibles à l'ADSL, les 5% délaissés par France Telecom (débits réels de 30 Kbs) . Va-t-on, comme dans certains départements, dépenser dans le WIMAX pour peu de résultat, pour installer ensuite du filaire ou subventionner le satellite, le WIMAX s'avérant incapable de faire face aux besoins. C'est une solution temporaire qui coûte cher !

4- **ET L'ASPECT SANITAIRE ?** La région a obtenu d'Altitude la promesse d'un champ ne dépassant pas 0,6V/m. Ce qui leur permet de passer pour « de bon élèves » auprès de ROBIN des TOITS (cf lettre N°35). Cette contrainte - division par 10 de la norme actuelle - renforce l'idée que le WIMAX est une mauvaise solution, car diminuant la portée des émetteurs. En outre, ce 0,6 n'a qu'un aspect théorique, car en réalité, le nombre de sources sera multiplié : il s'additionne avec les divers usages des divers fournisseurs. En dehors de l'émission des pylônes, il y aura des antennes sur chaque toit. Les pouvoirs publics prennent donc la responsabilité d'augmenter l'intensité des champs électromagnétiques sans apporter de réponse aux droits des électro hypersensibles.

POURQUOI CETTE POLITIQUE ?

Parce que la fracture numérique n'est rien à côté du gouffre qui sépare les lénifiantes présentations technocratiques présentées aux élus et la réalité. Il faut aux élus une « solution » rapidement présentable aux électeurs. Parce qu'Altitude préfère « marketer » 30% de bourguignons plutôt que 5% éparpillés. Parce qu'Altitude se retrouvera à la tête d'un parc d'émetteurs « prometteurs » pour l'avenir.

QUELLE AURAIT ETE LA MEILLEURE TECHNOLOGIE ?

Le choix fil ou sans fil devrait dépendre du relief, de la répartition de la population, de l'état de la distribution filaire. Donc plutôt se décider au plus près du terrain (la Nièvre a d'ailleurs pris son autonomie). A la solution unique sous la bannière de la Région « pour éviter la multiplication des initiatives », aurait été préférable un travail d'analyse notamment sur les zones les plus défavorisées, incluant la mise en place de répartiteurs complémentaires.

Il reste que les avertissements- déniés - des associations sur les dangers sanitaires des ondes, ont été pris en compte par l'AFFSET, qui recommande désormais le **principe de précaution**, estimant sérieuses et fondées les études existantes.

Alain LECHAT (ASR)

DANGER ! PCB

Les PCB reviennent dans les rivières ! La préfecture de S&L vient d'interdire la vente et la consommation de poissons pêchés dans la Saône et le Doubs. La CAPEN dénonce une sous-estimation des effets sur la faune et la flore. *A suivre...*

Siège social : 7 rue de la Reppe 71370
 OIROUX S/Saône— Courriel :
 thierry.grosjean5@wanadoo.fr

Secrétaires : (cf lettre N°33)

- **deriotdaniel@yahoo.fr**
- **evelynejaninet@orange.fr**
- **entre-saone-et-loire@wanadoo.fr**
 (O.GALAN)

UN SITE UTILE :

Le site de SOS POLLUTION a pour objectif de réaliser un inventaire cartographié des nuisances et des risques en France. La CAPEN s'est inscrite (points noirs) :
www.alerte-pollution.fr

REORGANISATION DE LA CAPEN—2010

Vous avez du recevoir le n°33 de notre bulletin sous forme de « lettre spéciale », vous faisant des propositions de réorganisation pour pouvoir répondre à de nouveaux défis. Ce pari repose sur votre participation individuelle, en fonction de vos capacités. Nous aurons notamment quelques rendez-vous annuels (dont les Assises annuelles départementales) qui nécessiteront votre participation. Merci de répondre à la mise à jour des coordonnées qui nous aidera à améliorer notre fonctionnement interne.

PROCHAINS CONSEILS D'ADMINISTRATION

JEUDI 19 NOVEMBRE à GENOUILLY à 18H30 (suivi d'un petit « mâchon »)

JEUDI 10 DECEMBRE— (idem)

Lors de l'un de ces CA, une chargée de mission viendra nous exposer la contribution de FNE à la mobilisation pour COPENHAGUE et ses déclinaisons locales et régionales. Cette réunion est largement ouverte.

CONFERENCE DE PRESSE SUR LES POINTS NOIRS – Samedi 31 octobre – 14/17h30
 Maison des Syndicats – CHALON S/Saône

CONCERTATION

Si le dialogue et la concertation restent en panne du côté du Conseil Régional (*) les choses bougent du côté de l'Etat.

La CAPEN a été reçue le 8 octobre par l'ADEME et les services de l'Etat (DIREN, SGAR...) pour être entendue sur la mise en place d'une « **Etude associations environnement en bourgogne** ».

Une occasion rare de pouvoir nous exprimer sur la réalité vécue par les associations « environnementales » et de mettre à jour les besoins, attentes etc...tout en différenciant leur rôle et identité : nimby, militantes, expertes, ... (150 selon Alterre)

Nos interlocuteurs ont montré dans leurs « volets

à traiter » une approche réaliste de nos difficultés...et des leurs pour y répondre. (pas seulement financièrement). Les associations bourguignonnes ont évolué depuis 2003, travaillant à leur mise en réseau et la mutualisation de leurs actions et revendications...sans que cela débouche sur une amélioration du dialogue ou de leur reconnaissance. Pourtant on n'a jamais autant parlé d'environnement et sollicité ces associations. Nous nous sommes engagés à participer à une mise à jour du réseau, à améliorer les instruments de dialogue permanents.

Le 21 octobre, la CAPEN a été reçue par le DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui est le nouveau service du Ministère de l'Ecologie etc..Cette nouvelle structure pilote notamment les politiques du développement durable issue du Grenelle. Cette rencontre a permis de faire état des lieux des « points noirs » et d'engager les pistes d'une meilleure connaissance mutuelle.



autun.morvan.ecolog.free.fr

A LIRE

« BIDOCHÉ : l'industrie de la viande menace le monde »
 Par **Fabrice NICOLINO** - Editions « *Les liens qui libèrent* » - Parution début octobre— **A commander chez votre libraire !** « ..à la suite de quelle rupture mentale a-t-on accepté la barbarie de l'élevage industriel ? »

⇒ *Suite au décès de Teddy GOLDSMITH (le 21 août), le prochain numéro de L'ÉCOLOGISTE lui sera consacré et brossera un portrait du « grand-père » des écologistes. Le livre que T.GOLDSMITH considérait comme son maître-livre est le TAO de l'Ecologie (2002)*

CONFEDERATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA NATURE - Déclarée le 28 mai 2004 - 28 associations fédérées plus adhésions individuelles -
 Affiliée à France Nature Environnement
 Collaborant à Sortir du nucléaire—
 Agir pour l'Environnement—Sciences citoyennes , collectif OGM....

